

**DELEGATION DE Monsieur Jean-Charles BRON**

**D-2011/526**

**Escales de navires. Propositions tarifaires du dispositif obligatoire des périmètres de sécurité. Adoption.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite aux nouveaux aménagements des quais rive gauche, un protocole d'accord, fixant notamment les périmètres de sécurité lors des escales de navires, lie depuis 2007 la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Port Autonome de Bordeaux et la Ville de Bordeaux (délibération du Conseil Municipal du 29 janvier 2007).

Il précise que la Ville est chargée de la mise en place et de la surveillance de ces dispositifs sous sa responsabilité. Le périmètre de sécurité délimite la zone interdite au public.

Le coût de ces prestations a été fixé par la même délibération à 1.000 € par escale (somme à la charge des armateurs, révisable annuellement).

Pour l'année 2010, 21 paquebots se sont amarrés à Bordeaux, pour un total de 48 jours d'escales.

Au cours de cette dernière saison, la Ville a supporté un déficit de 4.403 € (différence entre les sommes perçues conformément au tarif appliqué par escale selon la délibération du 29 janvier 2007 et les frais engagés par la Ville).

Pour 2011, il est proposé de se mettre en conformité avec les pratiques en vigueur dans les ports français et de taxer les navires de croisière à la journée et non plus à l'escale comme c'est le cas aujourd'hui. Cette mesure aurait pour effet de mettre fin à ce déficit et d'atteindre un niveau d'équilibre dans la gestion obligatoire de ces périmètres de sécurité.

Ainsi, chaque journée commencée serait due quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ du navire. L'escale débiterait à 0h pour finir à 24h.

Il est donc proposé de fixer le premier jour d'escale à 1120 € (en augmentation de 4,5% par rapport au tarif actuel) et d'appliquer un tarif dégressif de 50% pour chaque jour supplémentaire (soit 560€)

Cette somme sera révisable annuellement.

Les sociétés organisatrices de ces croisières ont été saisies pour avis des propositions de tarifs ci-dessus.

Pour précision, la durée moyenne d'une escale est de 2,28 jours soit un coût moyen de 2.553,60 € par escale.

Si cette proposition vous agréee, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir l'adopter.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**M. BRON.** –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit de revoir notre tarification pour résoudre le petit problème de déficit que nous avons à hauteur 4.300 euros.

Il vous est proposé de revoir cette tarification à hauteur de 1.120 euros pour la première journée et un tarif dégressif de 50% pour les jours suivants, ce qui nous permettra d'avoir à peu près une escale au prix de 2.553 euros, sachant qu'une escale moyenne est de 2,28 jours.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. Pas de problèmes ?

(Aucun)

**D-2011/527**

**Association « Bordeaux Fashion and Luxury Events ».  
Organisation d'un événement sur le thème de la mode.  
Octobre 2011. Demande de subvention. Décision.  
Autorisation.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association « Bordeaux Fashion and Luxury Events » organisera le 15 octobre 2011 un événement sur le thème de la mode et de la création qui mettra en valeur des créateurs de mode et également des commerçants de produits haut de gamme bordelais.

Cette association, créée en juillet 2010, a pour but :

- la promotion et la diffusion de la mode et de la haute-couture ainsi que de la création artistique et culturelle à Bordeaux par l'organisation de manifestations et d'évènements de prestige, d'expositions et de rencontres sous toutes leurs formes,
- le repérage et le parrainage de jeunes talents de la mode et de la création artistique afin de leur assurer un accompagnement, une mise en réseau et un éclairage médiatique,
- la création de moyens d'information et de diffusion (magazine, site internet...) visant à faire connaître et à promouvoir ces différentes initiatives.

La Bordeaux Fashion Night 2011 se tiendra dans les salons de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux où se déroulera un défilé de mode, organisé avec la participation de commerçants et artisans bordelais (joailliers, accessoiristes de mode, chocolatier, coiffeur, maquilleur,...). La collection d'une grande marque de luxe française sera ainsi présentée à cette occasion.

Cet événement vise à mettre en valeur l'offre et le savoir-faire bordelais dans le domaine des produits hauts de gamme et à développer l'activité des boutiques et des artisans concernées. Il sera également l'occasion de renforcer la position émergente de Bordeaux de plus en plus identifiée comme un lieu d'implantation possible pour des enseignes, haut de gamme et de luxe, nationales et étrangères.

Les enseignes haut de gamme participent fortement à l'image dynamique et à l'attractivité du centre-ville de Bordeaux. De manière générale, les centres-villes constituent chaque jour davantage des destinations de loisir et de ballade. Dans ce cadre, l'installation de nouvelles enseignes très qualitatives permet de renouveler l'offre commerciale, et d'attirer ainsi une clientèle diversifiée et plus nombreuse. L'offre haut de gamme d'une ville contribue par ailleurs à renforcer l'image de la ville vis-à-vis des clientèles d'affaire et touristique étrangères.

Le budget prévisionnel de la manifestation, ci-après, s'élève à 41 881.53 € et la subvention municipale sollicitée est de 5 000 €.

**BORDEAUX FASHION NIGHT - octobre 2011**

<b>DEPENSES</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>	<b>RECETTES</b>	
Location Palais de la Bourse + personnel	2 500,00	2 990,00	Association et partenaires privés	36 881,53
Mannequins	6 400,00	7 654,40		
Hotesses	600,00	717,60		
Photographe	2 000,00	2 392,00	MAIRIE DE BORDEAUX	5 000,00
Lumière/ son/logistique	8 000,00	9 568,00		
Traiteur + boissons	7 500,00	8 970,00		
Matériel	418,00	499,93		
Programme + invitations	5 000,00	5 980,00		
Maquillage	1 000,00	1 196,00		
Prestaire	1 000,00	1 196,00		
Frais divers	600,00	717,60		
<b>TOTAL</b>	<b>35 018,00</b>	<b>41 881,53</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 881,53</b>

Je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Bordeaux Fashion and Luxury Events dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Cette subvention sera versée sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par la présidente de l'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. BRON.** –

Il s'agit de l'association « Bordeaux Fashion and Luxury Events » que nous avons déjà connue l'année précédente qui vous est proposée à nouveau cette année. Elle se produira dans le cadre de la Chambre de Commerce et d'Industrie et permettra de valoriser à la fois les produits haut de gamme bordelais ainsi que la haute couture, ce qui est une attractivité de notre commerce bordelais.

**M. LE MAIRE.** -

Très bien. « La Mode et le Luxe » ça ne fait pas assez chic... « Fashion et Luxury » c'est plus bling-bling.

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)